

Licence double Mathématiques / Physique



Composante
UFR Sciences et
Techniques



Lieu(x)
Orléans

Présentation

La double diplomation mathématiques-physique (DDMP) donne, comme son nom l'indique, deux diplômes de licences aux étudiants qui auront suivi les 2 parcours mathématiques et physique. Cette double diplomation donne une formation bi-disciplinaire aux étudiants diplômés, leur ouvrant les masters des deux domaines, voire des masters bi-disciplinaires, ou aux frontières des deux disciplines. Quand bien même vous décideriez de quitter l'une des deux disciplines, soit au cours de la double diplomation, soit une fois cette double licence obtenue, les connaissances que vous aurez acquises éclaireront celle sur laquelle vous aurez décidé de vous investir. Reste que le volume horaire total, d'environ 1950h (une licence seule compte 1500h) représente un travail important. Pour une poursuite d'études, il apparaît important de présenter le meilleur dossier possible. En particulier, avoir de bons résultats en concentrant ses efforts sur une licence unique est préférable à des résultats moyens en DDMP.

Compétences

Cf fiches formations Licence Mathématiques ou Physique.

Contacts utiles

UFR Sciences et Techniques

Département Mathématiques et Physique

1, rue de Chartres - BP 6759 - 45062 Orléans Cedex 2

Secrétariat de département

secretariat-maths.st@univ-orleans.fr

Bureau S1, RDC Département de Mathématiques

Tel : 02 38 41 70 16

Responsable de la formation :

responsable-maths.st@univ-orleans.fr

Admission

Conditions d'admission

La DDMP est une licence sélective. Son accès est soumis à la décision d'une commission d'accès et de suivi. Elle est composée des responsables des licences de mathématiques et physique, ainsi que de directeurs des études.

La DDMP est ouverte en S1 via Parcoursup, et en S2 uniquement aux étudiants du portail Mathématiques-Physique. Les étudiants doivent candidater selon les modalités spécifiées par la Direction de la L1 Portail Sciences.

En L2 et L3, l'accès pour des étudiants venant d'autres filières, se fait sur dossier après validation d'acquis pour les 2 parcours. Les étudiants doivent candidater et présenter une lettre de motivation et relevés de notes à licence.physique@univ-orleans.fr et secretariat-maths.st@univ-orleans.fr

La liste des étudiants admis à s'inscrire en DDMP est transmise à la scolarité. Les étudiants admis, s'ils veulent toujours, au moment de l'inscription, suivre les deux licences,

s'acquittent des droits d'inscription dans les deux licences, l'une en inscription principale, l'autre en inscription secondaire (sans conséquence sur le déroulement des études). Les étudiants procèdent ensuite aux inscriptions pédagogiques dans les deux licences suivant le parcours DDMP.

Modalités d'inscription

Modalités d'inscription en licence pour les (futurs) bacheliers titulaires d'un bac français obtenu en France et s'inscrivant pour la 1^{ère} fois : <https://www.parcoursup.fr>

Inscriptions en JUILLET dès les résultats d'obtention du baccalauréat selon les modalités communiquées lors de la pré-inscription.

Et après

Poursuite d'études

Le double diplôme de Mathématiques et Physique (DDMP) n'est pas à priori un parcours professionnalisant. Les étudiants poursuivent en général leurs études par un Master de Mathématiques ou de Physique ou une école d'ingénieur.

Le DDMP ouvre la voie aux métiers de la recherche via les Masters de Mathématiques et Physique, mais il est aussi une bonne alternative aux CPGE pour l'accès aux concours des grandes écoles et donc aux métiers d'ingénieurs.

Il est aussi possible de se ré-orienter vers les Master de l'enseignement (MEEF) en Mathématiques ou Physique.

Insertion professionnelle

Les métiers visés :

Cf fiches formations Licence Mathématiques ou Physique.

Infos pratiques

Contacts

RELATIONS INTERNATIONALES UFR Sciences et Techniques

Service Communication, Partenariat, International

international.st@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 25 32

<https://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/international/lufr-sciences-techniques-linternational>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

DOIP

doip@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 41 71 72

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion>

Contact(s) FC

Pour les adultes en reprise d'études, pour les contrats de professionnalisation et pour la VAE, consulter le [SEFCO](#).

[formulaire de contact](#)

Tél : 02 38 41 71 80

Lieu(x)

 Orléans

Programme

Organisation

Déroulement des études

Le cursus de double diplomation est composé d'un parcours en mathématiques et d'un parcours en physique. Ces parcours disciplinaires sont composés d'enseignements appartenant à un seul des deux parcours ou alors communs aux deux. Ces deux parcours ne peuvent être suivis que par les étudiants admis en double diplomation. Les enseignements, ECTS, horaires et les modalités de contrôle des connaissances de ces deux parcours sont donnés, chaque année, dans les fichiers des modalités de contrôle des connaissances, disponibles sur le site de l'Université d'Orléans. À titre indicatif, les enseignements proposés dans les deux parcours en 2024-2025 sont donnés en annexe. L'accès à l'année supérieure nécessite la validation de chaque parcours. En cas d'échec et sauf circonstances particulières (longue maladie, ...), le retour vers une licence unique est obligatoire. En particulier, le statut d'AJAC n'est pas possible.

La commission peut aussi conseiller à un étudiant ayant validé les deux parcours de rejoindre une licence unique.

Dans la mesure du possible, les emplois du temps permettront aux étudiants de suivre les cours des deux licences. Les calendriers des sessions d'examens seront organisés de telle sorte que les étudiants puissent passer les examens afférents tant en première session que pour la session de rattrapage (ou 2e chance).

Obtention de la DDMP

La validation de chaque parcours nécessite, à chaque semestre, l'obtention de 30 ECTS.

Les mêmes règles de compensation entre modules, en vigueur pour toute licence, se calculent à l'intérieur de chaque parcours. Ainsi pour leur validation les parcours mathématiques et physiques sont indépendants. La validation d'un semestre de la DDMP nécessite d'obtenir une moyenne de 10/20 sur chacun des deux parcours et sans compensation entre les parcours de mathématiques et de physique.

La validation annuelle se fait soit par validation de chacun des deux semestres de l'année ou par compensation annuelle de chaque parcours disciplinaire. Encore une fois, il n'y a pas de compensation entre parcours. La note annuelle d'un parcours est donnée par la moyenne sans pondération des moyennes semestrielles de ce parcours.

L'étudiant ayant validé les 2 parcours durant les 3 années obtient et la licence de mathématiques et la licence de physique.